



SEPTEMBRE 2018



**BULLETIN
D'INFORMATIONS
COMMUNALES N°306**

Directeur de la publication
Guy SCHMITT

Comité de rédaction
Commune de Sultz-les-Bains

Impression :
Commune de Sultz-les-Bains

Mairie de Sultz-les-Bains
1, rue de Molsheim
Tél : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87
Courriel : mairie@sultz-les-bains.fr

Le Mot du Maire

Chers Sultzois, Chères Sultzaises

Après des vacances bien reposantes pour bon nombre d'entre - nous et une deuxième étoile sur le maillot bleu, voici venue l'heure de la reprise !

L'occasion pour moi de souhaiter une excellente rentrée scolaire à nos 70 écoliers de la commune, ainsi qu'au personnel et les enseignants de l'Ecole des Pins

Cette rentrée marque également le retour des évènements avec en premier lieu la rentrée de notre équipe de basket le samedi 9 septembre ainsi la journée du Patrimoine le dimanche 16 septembre (Sentier des Casemates, Sentier des Croix, Expo à la Bibliothèque, visite de l'Eglise et concert) ; durant lequel vous pourrez découvrir une partie de notre histoire sportive et culturelle communale.

J'en profite pour féliciter les nombreux bénévoles qui s'impliquent au sein de nos associations. Ils ne sont jamais assez mis en valeur et beaucoup ne compte pas leur temps pour faire vivre, sur la base du volontariat, leur club sportif ou association culturelle. Bravo à eux et bravo à notre dernier venu, le club de KUN FU, WIN TSUN.

N'oubliez pas de participer au traditionnel Tour Vélo de la Communauté de Communes Molsheim-Mutzig ainsi qu'à Marche de la Paix avec son spectacle son et lumière organisé dans le cadre du Centenaire de la première guerre mondiale.

Profitez allègrement de ces journées d'automne pour découvrir les paysages flamboyant et l'harmonie des couleurs des feuillages, avant les frimas de l'hiver et comme disait CABREL

« Colchiques dans les prés – Colchiques dans les prés - C'est la fin de l'été »

Le dernier trimestre 2018 sera bien évidemment chargé et je vous dis à très bientôt sur le terrain ou en mairie !



Votre Maire,

Guy SCHMITT

Liste des Assistantes Maternelles

| Nom / Prénom | Adresse | Téléphone |
|-----------------------|----------------------------|----------------|
| BERST Eliane | 26, rue de Saverne | 06.84.93.31.40 |
| BURKHARDT Marie-Paule | 1, rue des Saules | 03.88.04.93.16 |
| CASPAR Valérie | 4, rue des Coudriers | 06.76.12.71.09 |
| DE SOUSA Virginie | 12, rue de la République | 09.50.43.67.00 |
| GENTES Annette | 4, Place Charles de Gaulle | 03.88.38.70.02 |
| GROSHENS Corinne | 5, rue du Château d'eau | 06.79.66.42.14 |
| LAUGEL Joëlle | 6, rue des Vergers | 06.50.58.43.47 |
| LEHMANN Séverine | 15, rue de Molsheim | 03.69.81.13.23 |
| OTT Sylvie | 20, rue du Fort | 03.88.38.58.20 |
| VELTEN Géraldine | 22A, rue du Fort | 03.88.47.80.44 |

Le Relais d'Assistantes Maternelles

Le relais d'Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig « le Petit Nid » peut aussi vous aider dans les recherches d'une assistante maternelle.

« Le Petit Nid » est un lieu d'information, d'écoute, d'échange et d'accompagnement à l'attention des parents, mais aussi des assistantes maternelles.



Coordonnées du relais d'Assistantes Maternelles :

Adresse : 2, route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

Téléphone : 03.88.49.55.95 – Courriel : ram@cc-molsheim-mutzig.fr

Permanence téléphonique

- **Lundi** de 9h00 à 14h00
- **Mercredi** de 9h00 à 12h00
- **Vendredi** de 12h00 à 14h00

Accueil au Public (uniquement sur rendez-vous)

- *Lundi de 13h00 à 16h30*
- *Mardi de 16h00 à 18h30*
- *Mercredi de 9h00 à 12h00*
- *Vendredi de 14h00 à 17h00*
- *1 Samedi par mois de 9h00 à 12h00*

Collecte de Papiers / Plastiques :

La prochaine collecte des **vieux papiers** et des **plastiques** recyclables aura lieu :

Le Vendredi 21 septembre 2018
Dès 4 heures du matin



Les objets en **plastique** doivent être mis dans les sacs plastique translucides jaunes distribués par le Select'om. Le papier doit être stocké dans les poubelles bleues. En cas de besoin supplémentaire en sacs, la mairie en met à votre disposition.

*Pensez à sortir le papier et les plastiques la veille au soir et à les déposer dans un **endroit bien visible**.*

Vaccinations

Les prochaines séances de vaccinations auront lieu à la mairie de Soultz-les-Bains aux dates suivantes :

- ↪ Jeudi le 20 septembre 2018 de 19h00 à 19h20
- ↪ Jeudi le 11 octobre 2018 de 19h00 à 19h20
- ↪ Jeudi le 18 octobre 2018 de 19h00 à 19h20



Une convocation sera envoyée aux personnes concernées selon les informations en notre possession.

Cependant, même si vous n'avez pas reçu de convocation, vous pouvez vous présenter et bénéficier d'une vaccination gratuite.

Les personnes désirant être suivies par la Commune sont priées de venir s'inscrire en Mairie, accompagnées de leur carnet de vaccination.

Les vaccins effectués sont les suivants : DTP (Diphtérie-Tétanos-Polio), TP (Tétanos-Polio) et T (Tétanos).

Battue petits et grands gibiers 2018 - 2019

L'Association de Chasse du STAHLBERG qui est titulaire du lot de chasse de notre Commune du 2 février 2015 au 1er février 2024 et présidée par M. Patrick CLAUS, organisera des battues les dimanches :

Petits Gibiers :

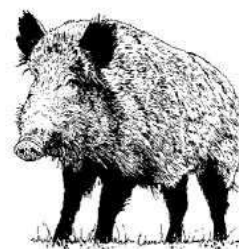
14 octobre 2018

Grands Gibiers :

**11 novembre et 2 décembre 2018
13 janvier 2019**

Sangliers :

23 février 2019



Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.

Il est à rappeler que la location de cette chasse (3 250 euros/an) est affectée de droit à l'entretien des chemins ruraux permettant en particulier de payer le fauchage annuel des accotements.

Déclaration en Mairie

Toute personne se domiciliant à Soultz-les-Bains est invitée à s'inscrire au fichier domiciliaire de la commune munie d'une pièce d'identité et d'un livret de famille (selon le cas) et d'un justificatif de domicile.

De la même manière, toute personne qui quitte Soultz-les-Bains ou change d'adresse dans la commune doit également le signaler en Mairie.

Merci de bien vouloir nous faire connaître ces modifications, utiles à nos services pour tenir à jour le fichier domiciliaire et électoral de notre commune.



Rentrée scolaire – effectif de nos écoles

Et voilà la rentrée ! lundi 3 septembre, 70 enfants, répartis sur trois classes ont pris le chemin de l'école des Pins de Soultz-les-Bains.

En maternelle : 23 élèves

Chez Mme Caroline CHAUVET, Directrice

Petite Section : 8 élèves
Moyenne Section : 8 élèves
Grande Section : 7 élèves

En élémentaire : 47 élèves

Chez Mme Florence TRAPPLER

CP : 11 élèves
CE1 : 12 élèves

Chez Mme Nathalie HUMMEL

CE2 : 10 élèves
CM1 : 7 élèves
CM2 : 8 élèves



Les cours d'enseignement religieux seront assurés par Mme Sophie MEYER.

Les horaires sont les suivants :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8h15 à 11h45
et de 13h30 à 16h00

Bonne année scolaire à tous....

Inscription sur les listes électorales



La période d'inscription sur les listes électorales s'ouvre du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018 et donnera lieu à une refonte générale des listes d'électeurs de nationalité française ainsi qu'à la révision des deux listes électorales complémentaires des électeurs ressortissants de l'Union européenne résidant en France, l'une pour l'élection des représentants français au parlement européen et l'autre pour les élections municipales.

Les nouveaux arrivants sont priés de se faire inscrire à la Mairie aux heures de permanence du secrétariat.

Les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint l'âge de 18 ans en 2018 ou atteignant cet âge avant le 1^{er} Mars 2018 sont inscrits d'office sur la liste électorale. **Il leur appartient néanmoins de vérifier cette inscription**

pour éviter toute erreur.

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues jusqu'au 31 décembre 2018.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir voter dans notre commune à partir du 1^{er} mars 2019.

Nomination du délégué de l'administration



Mme Marie-Jeanne DINTEN a été désignée en qualité de déléguée de l'administration au sein de la commission chargée de dresser la liste générale des électeurs de la Commune de Soultz-les-Bains par Mme Clara THOMAS, Sous-Préfet de Molsheim.

Journée européenne du patrimoine

Rendez-vous à tous le 16 septembre 2018 pour la Journée Européenne du Patrimoine qui aura pour thème :

« L'art du partage ».

Eglise Saint Maurice

L'Eglise Saint Maurice sera ouverte le dimanche 16 septembre 2018 entre 9h00 et 17h00 en visite libre avec support de visite mis à disposition.

Concert d'orgue à 17h00 donné par Jean-Louis Gaudin, organiste de la paroisse

Visite du sentier des Casemates

Promenade de découverte du sentier des Casemates.

Départ à 9h00 devant l'Ecole des Pins.

Visite du sentier des Croix

Promenade de découverte du sentier des croix en 3 circuits.

Départ à 14h30 devant l'Eglise St Maurice.

Exposition à la Bibliothèque

Exposition sur le thème de l'Architecture, Exposition ouverte au public de 14h00 à 18h00.



Dimanche 23 septembre 2018 : fête patronale

10h00 : Grand-Messe de la Fête Patronale, suivie d'un apéritif (sur le parvis de l'église ; à la salle paroissiale en cas d'intempéries)



Vie paroissiale

Le Père Gabriel Tchonang, qui a résidé parmi nous ces dernières années, est depuis le 2 septembre curé des paroisses de Souffelweyersheim et Reichstett.

Notre curé, le Père Michel Steinmetz change également de fonction à l'occasion de cette rentrée et sera installé comme curé des paroisses St Maurice et St Bernard de Strasbourg le dimanche 23 septembre. Il terminera sa charge curiale par la célébration de la messe le samedi 15 septembre à 18h30 à Ernolsheim / Bruche. Cette messe sera suivie d'un temps convivial.

Le nouveau curé, le Père Jauffrey Walter, déjà curé de Molsheim, sera installé le samedi 29 septembre pendant la messe de 18h30 à Ernolsheim / Bruche. Il sera secondé par un prêtre étudiant qui résidera à Ernolsheim / Bruche.

Don du Sang

La prochaine collecte de sang aura lieu

**Le Lundi 1^{er} octobre 2018
de 17 h 00 à 20 h 00 au Hall des Sports.**

Comme à l'habitude une collation sera offerte à la fin du don.



Tour-vélo de la Communauté de Commune de la Région de Molsheim-Mutzig

Le traditionnel TOUR VELO de la Communauté de Communes se déroulera le Dimanche **23 septembre 2018 à partir de 8 heures 30**

4 départs sont fixés à savoir : DUPPIGHEIM au Dojo (Rue du Stade), ERGERSHEIM au parking de la Salle Polyvalente, MOLSHEIM au parking de Cimetière du Zich et MUTZIG à proximité de Dôme/Pétanque Club

4 points de ravitaillement au cours du parcours sont fixés à DACHSTEIN, rue Jacques Prévert (A proximité du Groupe Scolaire), à DORLISHEIM à la Ferme Vogelgesang, à ERNOLSHEIM-BRUCHE au Lavoir (Pont de la Bruche) et à WOLXHEIM le long de la Piste cyclable (En face du lotissement Bruckgarten)



Une casquette, offerte à tous les participants (dans la limite des stocks disponibles).

Cinq parcours sont à votre disposition : (10 km, 11 Km, 18 Km, 20 Km et 36 Km) en forme de boucles qui pourront s'enchaîner selon la volonté de chacun.

Une collation (knack et 1 boisson) est également offerte par la Communauté de Communes à chaque point de ravitaillement. Barbecue payant en complément à MUTZIG et ERGERSHEIM.

Une tombola gratuite est organisée : un vélo électrique pour les adultes et un VTT pour les enfants (moins de 16 ans) sont à gagner.

L'inscription portant engagement de respecter le code de la route se fera respectivement à chaque point de départ.

Le Conseil Municipal Jeunes est cordialement invité à cette manifestation.



Rentrée de la gymnastique volontaire

La rentrée des séances de gymnastique se rapproche.

Ci-dessous le programme de reprise :

- **Les Lundis :**

Les cours ont repris depuis le lundi 17 août 2018. Il se déroulent de 20 h 00 à 21 h 15. Les séances se déroulent dans la salle d'évolution de l'école et toute nouvelle inscription est la bienvenue. Au programme : souplesse, renforcement musculaire, équilibre et gainage. Les mouvements se font sur des tapis de gym avec ou sans agrès.



- **Les Mercredis :**

Une séance vous est proposée depuis le 19 août 2018, le mercredi soir, même endroit, de 19h30 à 20h30. Il s'agit d'un cours de Pilates accessible à tout public. Pas de rythme soutenu, tout se fait « en douceur et profondeur » ! Amenez vos tapis de gym.

A noter qu'une seule inscription vaut pour les deux cours.

- **Les Samedis :**



Depuis le 22 août, les séances de gym douce sur chaise pour nos aînés ou toutes personnes à mobilité réduite reprendront les samedis matin de 10 h 00 à 10 h 45.

Contact : Mme Cécile SALOMON au 03.88.38.51.64
Marie-Paule CHAUVET au 03.69.82.50.45

Rentrée du Club Féminin de Soultz-les-Bains

L'heure de la rentrée a sonné...

Les activités du Club Féminin de Soultz-les-Bains reprendront à partir du jeudi 20 septembre 2018 à 20h00 à l'Ecole des Pins.

Le programme des activités sera défini lors de cette soirée de rentrée.

Contact : Mme Cécile SALOMON au 03.88.38.51.64
ou Marie-Paule CHAUVET au 03. 69.82.50.45



Félicitations aux mariés

Samedi 1^{er} septembre 2018, se sont Marilyn REGIN et Pascal KREISER qui se sont dit « oui » devant leur famille et amis.

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations et leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.



Recensement militaire

Vous venez d'avoir 16 ans !

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie.

Cette démarche est indispensable et vous donne des droits.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Elle est exigée pour passer vos examens et concours ainsi que pour le permis de conduire. Le recensement vous permettra par la suite d'être convoqué pour votre « JAPD », journée d'appel de préparation à la défense.

Alors n'attendez pas :

Vous venez d'avoir 16 ans : présentez-vous à votre mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser.

Vous avez plus de 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas recensé ? présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour bénéficier de vos droits.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

La Mairie ou Le Bureau du Service National de Strasbourg par téléphone au 03 90 23 37 70 ou par E-mail à : bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr



HALLOWEEN

Halloween est à l'origine une fête typiquement américaine.



Fête annuelle célébrée aux Etats-Unis et au Canada le soir du 31 octobre. A cette occasion les enfants déguisés et masqués font la tournée des maisons de leur quartier en quête de friandises.



Les enfants de Soultz-les-Bains passeront de porte en porte le mercredi 31 octobre à partir de 17 h 30 pour quémander des bonbons. Réservez-leur un bon accueil.

Les habitants qui souhaitent participer à la distribution des friandises sont cordialement invités à mettre en évidence sur leur propriété une source de lumière (bougie, lampe, citrouille illuminée).

Ils se retrouveront ensuite au hall des sports à partir de 19h où un verre de jus de fruit ainsi qu'une soupe de potirons et des knacks leur seront servis.

Le Conseil Municipal des jeunes invite les participants à défiler pour présenter leur déguisement.

Un tirage au sort récompensera 9 enfants pour leur participation



Rentrée de l'atelier danse de salon



L'Atelier Danse a lieu tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis soirs de chaque mois de 20h15 à 22h00 à l'école des Pins, 8 rue du Fort., pour les danses de salon en couple.

Nous proposons également aux personnes seules (hommes ou femmes) l'apprentissage de danses individuelles telles que : disco, reggae, antillaise, madison, tarentelle, le troisième vendredi du mois.

L'initiation à la danse est bénévole et gratuite.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Ghislaine et Albert SPECHT au 03.88.38.61.60

Reprise le vendredi 7 septembre 2018

Et n'oubliez pas : **Danser c'est bien, bien danser c'est mieux !!!**

Pique-nique communal

Le mercredi 15 août a eu lieu le pique-nique communal.

Cette année, nous avons fait halte à Biblenheim. Tables, bancs, barbecue, parasols, attendaient les soultzois.

Une quarantaine de personnes ont participé à cet après-midi convivial, sous le signe du soleil, de la bonne humeur, qui s'est achevé vers 16h30.

A l'année prochaine



Rappel du programme d'automne de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Soultz-les-Bains

➤ Manifestations :

- Pêche grosses truites (à partir de 10h30) *Dimanche le 16 septembre 2018*
- Pêche au brochet (à partir de 7h30) *Dimanche le 21 octobre 2018*
Dimanche le 28 octobre 2018
- Pêche de clôture (à partir de 8h00) *Dimanche le 18 novembre 2018*
Dimanche le 25 novembre 2018
- Assemblée générale *Dimanche le 16 décembre 2018*

Renseignements complémentaires et inscriptions :

- M. Jean-Pierre HENG 03.88.38.33.97
- M. Jean-Claude REGIN 03.88.38.49.12



Détour religieux

L'Office de Tourisme de la région Molsheim-Mutzig a organisé la 4^{ème} édition des détours religieux.

Cette année, Soultz-les-Bains était au programme.

Le 22 août 2018, une randonnée entre "Vignoble et Patrimoine" est partie du hall des sports à 18h00, pour passer par la rue du Presbytère, puis la rue St Maurice en s'arrêtant à la chapelle. Puis direction, le Holzbrunne haut avec le Bildstock et pour finir, les hauteurs de Soultz. Retour à l'église St Maurice.

A 20h00, le concert animé par l'orchestre Quartet Contact a été un moment de détente très apprécié.

La soirée s'est terminée au hall des sports où le verre de l'amitié, avec une dégustation des vins du Domaine Boehler de Molsheim, accompagnée de quelques douceurs salées et sucrées, a été offert par l'Office de Tourisme.

La visite a été commentée par Mrs Bernard Zerr et Matthieu Goefft pour la partie église.

Le guide était Mr Marcot Christian président du club vosgien de Molsheim. La sécurité routière a été assurée par des membres de ce même club.



Préserver et embellir nos lieux de vie...

Nettoyage des caniveaux

Le problème est récurrent et chaque année nous devons malheureusement renouveler ce message.

Le nettoyage et le désherbage des trottoirs et rigoles incombent aux riverains. Beaucoup de Soultzois prennent très à cœur de maintenir propres les abords de leur maison. D'autres font en plus de gros efforts pour fleurir leur maison, et contribuent ainsi à rendre notre commune plus accueillante et agréable. Qu'ils en soient vivement remerciés !



Malheureusement, quelques autres négligent cette tâche et laissent pousser les mauvaises herbes disgracieuses dans leur caniveau, réduisant ainsi à néant les efforts faits par le plus grand nombre. L'esthétique est une chose, mais il y a plus grave ! En effet, un caniveau mal entretenu peut provoquer un mauvais écoulement des eaux de pluie, ce qui peut avoir de graves conséquences en cas de fortes précipitations. Il est indispensable que chacun fasse un minimum d'efforts pour contribuer au bon fonctionnement du réseau d'écoulement des eaux, et par là même contribuer à la propreté de notre cité. On ne peut pas tout attendre de la collectivité !

Merci à tous pour les efforts d'entretien et d'embellissement de notre belle commune.

Etat-civil - Félicitations

Noces d'Or Mme et Mr Specht.

Mme et Mr Albert Specht ont fêté leurs 50 ans de mariage en ce 1^{er} juillet 2018. Ils se sont mariés le 4 juillet 1968 à la Mairie et le 6 juillet 1968 à l'église.

Félicitations aux heureux époux !



Noces d'Orchidées

Mme et Mr Lucien Beller ont fêté leurs 55 ans de mariage en ce 30 juin 2018.

Félicitations aux heureux époux !



Anniversaire Mr Dietrich Pierre.

En ce 4 juillet 2018, nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau nonagénaire dans notre village. Mr Pierre Dietrich, soultzois de naissance a eu le privilège de fêter ses 90 ans. Bon anniversaire !



Info Bibliothèque de Soultz-les-Bains

Deux dates à retenir prochainement.

La bibliothèque municipale de Soultz les Bains fêtera la semaine du goût le **vendredi 12 octobre à 20h** en une soirée placée sous le signe du rhum ; les amateurs sont prévenus ! Droit d'entrée : une pâtisserie, une boisson, un aliment... parfumé au rhum !



En novembre, le vendredi 23 exactement, la bibliothèque fêtera ses **25 ans**. Anniversaire incontournable qui sera célébré en musique avec ses lecteurs, ses bénévoles et tous ceux qui sont à l'origine de cette belle création.

Toutes les précisions sur les animations de la bibliothèque vous seront données en temps utile.

Au plaisir de vous voir, ou revoir, à la bibliothèque en ces occasions.

Salon Arti'Dango à Dangolsheim

Arti'Dango est le 1^{er} salon du savoir faire local.

RDV à la salle socioculturelle de Dangolsheim le dimanche 30 septembre 2018 de 10h à 17h pour découvrir ou re-découvrir le savoir-faire local de Dangolsheim.

Un salon 100% professionnels dangolsheimois : artisanat d'art, décoration/fait-mains, habitat, aménagement intérieur et extérieur, vigneron, métiers de bouche, conseils et formations aux entreprises, petite enfance, produits biologiques et naturels, etc..

Les 19 exposants vous attendent nombreux lors de ce salon.

Entrée et parking gratuit.

Accès personne à mobilité réduite et poussettes.

Restauration et buvette sur place.



Info du SDEA

Le SDEA propose désormais une application mobile permettant à chaque usager de signaler en direct toutes anomalies liées à l'eau.

Nouveau : l'appli citoyenne du SDEA !

- Une odeur ou un goût inhabituel de l'eau
- Une fuite d'eau ou un manque d'eau
- Une borne incendie endommagée ou une grille manquante
- Une inondation par refoulement des eaux usées
- ...

Signalez tout dysfonctionnement concernant l'eau en **4 clics** grâce à l'application mobile du SDEA !

En savoir + ? www.sdea.fr

Téléchargez l'application sur iOS ou Android

Signalez et localiser l'anomalie

Illustrez l'anomalie d'une photo ou vidéo

Nos agents prennent en compte votre signal

Info pratique - Numéros d'urgence

Nous vous rappelons que lors :

- D'un problème de fuite d'eau vous pouvez contacter **directement** le SDEA au 03.88.19.29.19 ou via l'application mobile.
- D'un problème d'assainissement vous pouvez contacter **directement** la Communauté des Communes au 03.88.49.82.58 en semaine sinon le SDEA au 03.88.19.29.19
- D'un problème concernant les ordures ménagères vous pouvez contacter **directement** le SELECT'OM au 03.88.47.92.20



Prélèvement à la source : un site internet pour vous aider

Types de revenus, taux de prélèvement, réductions et crédits d'impôt... Un site internet de la Direction générale des finances publiques vous explique tout du nouveau mode de paiement des impôts sur le revenu qui entre en application le 1er janvier 2019 avec notamment des exemples de cas pratiques, une foire aux questions, des guides ou encore des vidéos.



Vous trouverez sur le site prelevementalasource.gouv.fr : des guides, des questions vrai-faux, des vidéos, des cas pratiques (jeunes parents, futurs retraités, exploitants agricoles, jeune actif, salarié récemment augmenté, commercial dans une PME...), un abécédaire ou encore une foire aux questions, qui vous permettront de comprendre comment fonctionne le prélèvement à la source et de répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez également vous adresser à l'administration fiscale :

- par téléphone au 0811 368 368 (prix d'un appel + 0,06 € par minute) ;
- par la messagerie de « **mon espace particulier** » sur impots.gouv.fr ou auprès des guichets de l'administration fiscale.

Rappel :

Le ministère de l'Action et des comptes publics rappelle dans une lettre aux contribuables qu'à partir du 1er janvier 2019, vous paierez votre impôt au fil des revenus perçus et qu'il s'adaptera chaque mois au montant des revenus versés.

Aucune démarche particulière de votre part ne sera nécessaire, sauf si vous souhaitez opter pour l'individualisation du taux de prélèvement au sein de votre couple ou pour sa non-transmission à votre employeur. Vous continuerez à déposer une déclaration de revenus chaque année. Elle permettra de faire le bilan de vos revenus de l'année précédente, de l'impôt prélevé à la source et des dépenses effectuées donnant droit à réduction ou crédit d'impôt, qui vous seront restitués à ce moment-là, comme c'est déjà le cas.

A vélo par Nature

Dimanche 7 octobre 2018 de 10h00 à 16h00. Rdv devant la piscine de plein air de Molsheim



Les animatrices de la Maison de la Nature Bruche Piémont vous font découvrir les richesses de la Nature qui jalonnent les pistes cyclables près de la Bruche.

Ateliers, pauses, jeux seront au rendez afin d'apprécier les richesses de la nature dans notre environnement proche.

Repas tiré du sac. Places limitées, inscription obligatoire par mail : contact@mnbruchepiemont.org ou par téléphone 09 53 17 41 23

Le mois des aidants 2018

Accompagner les personnes en perte d'autonomie, qu'elle soit liée à l'âge, au handicap ou à la maladie, constitue un enjeu de société. Pour les aidants, mobilisés aux côtés de leurs proches, c'est un défi au quotidien !

Le Département du Bas-Rhin, fortement impliqué dans le soutien aux aidants et dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, a souhaité valoriser l'engagement des aidants naturels.

Du 21 septembre au 20 octobre 2018, des conférences, tables rondes, animations et ateliers, sont organisés par le Département et ses partenaires, en direction des aidants, du grand public et des professionnels.

Plus d'information sur le site du département : www.bas-rhin.fr



Fiches horaires du Réseau 67

Lors des changements d'horaires du Réseau 67 qui interviennent aux mois de septembre et de décembre, une trentaine d'exemplaires de fiches horaires des lignes du Réseau 67 qui desservent notre commune sont déposés en mairie.

Afin de diminuer l'impact environnemental lié à l'impression de ces fiches horaires et grâce aux nouveaux outils informatiques (sites internet, applications smartphones), la Région Grand Est a souhaité réduire le nombre d'impressions des fiches horaires du Réseau 67 pour la nouvelle édition de septembre 2018.



Aussi, celles-ci ne seront plus systématiquement envoyées aux communes, comme cela a été fait les années précédentes.

Nous vous invitons donc à vous orienter vers les sites internet suivants pour consulter en ligne les horaires et toutes les autres informations relatives au Réseau 67 :

- www.vialsace.eu pour l'ensemble des lignes du Réseau 67.
- www.ctbr67.fr pour les lignes exploitées par la CTBR.

Par ailleurs, les usagers peuvent toujours trouver les fiches horaires en version papier à bord des véhicules du Réseau 67.

Obligation d'élagage :

La taille des végétaux (haies, branches ...) qui surplombe la limite d'alignement avec le Domaine Public est obligatoire, ceci afin d'éviter les accidents sur la chaussée par chutes, heurts ou manque de visibilité.

Pensez-y votre responsabilité peut être engagée en cas de sinistre.



Maladie de Parkinson – Passage à Soultz-les-Bains

Je m'appelle Pascaline, j'ai 48 ans, j'habite Cernay (68) et suis atteinte de la maladie de Parkinson depuis 3 ans ; la maladie ; je la combats par le sport, la course à pieds et faire parler de cette maladie par le biais d'une association VAINCRE PARKINSON, dont le siège est dans le 79 et dont une antenne vient de se créer en Alsace dont je suis la représentante Grand Est.

Je viens d'être élue par le journal l'Alsace, l'ALSACIENNE DE LA SEMAINE.

Au mois de septembre prochain, Mr Hiegel va parcourir l'Alsace en courant 446 kms en 8 étapes ; le **26 septembre**, lors de l'étape SAVERNE-CHATENOIS, il passera dans votre ville.

Le but de cette traversée est de faire parler de cette maladie et de récolter des dons via une cagnotte une ligne dont le lien figure sur le site internet qui vient d'être créé récemment.

Tous les dons sont reversés au CHU de Lille ; l'association a signé une convention avec eux.

<http://www.vaincreparkinson-ge.fr/index2.html>

Vous y trouverez toutes les informations sur l'association VAINCRE PARKINSON ainsi que sur le défi de Mr Hiegel. Je l'accompagnerais sur quelques kilomètres.



Foire Européenne de Strasbourg 2018

La Foire Européenne est l'un des temps forts de la rentrée à Strasbourg. Pendant une dizaine de jours, elle accueille des centaines d'exposants et des milliers de visiteurs au cœur du Parc des Expos du Wacken.

Rendez-vous du 7 au 17 septembre 2018 pour la 86^{ème} édition !

Ce sont **plus de 900 exposants** qui attendent les quelques 180 000 visiteurs de la Foire européenne de Strasbourg pour cette 86^{ème} édition. Huit espaces dédiés sont mis en place, autour de thématiques fortes, on retrouvera :

- le **Village International** (un espace dédié aux artisans du monde entier, pour découvrir leurs richesses culturelles et culinaires)
- le **Pôle Economie d'Energie** (les solutions écologiques et économiques pour la maison : photovoltaïque, chauffage, pompe à chaleur, isolation, produits innovants et verts)
- l'espace **Mode, Beauté et Bien-être** (nouvelles tendances en matière de bijoux, maroquinerie, cuirs et fourrures, soins du corps, beauté des ongles, huiles essentielles, fauteuil de massage)
- les **Démonstrateurs** (nouveaux produits et nouvelles tendances)
- l'**Espace Agricole** (1 800 m² dédiés à la Chambre d'Agriculture d'Alsace et à ses filières)
- l'univers **Cuisine et Ameublement** (cuisines, lits, canapés, luminaires, décorations)
- les **Espaces Extérieurs et Habitat** (aménagements, loisirs, piscine, spas, paysagistes, bricolage, art ménager, ...)
- l'espace **Gastronomie** et son Jardin des Délices



Ouvert tous les jours de 10h à 20h

Nocturnes les samedis 6 et 15 septembre ainsi que le jeudi 13 septembre : fermeture à 22h

Tarifs :

- Plein tarif : 7€
- Tarif réduit : 5,50€
- Tarif spécial Internet : 5€
- Gratuit pour les enfants - 12 ans
- Entrée gratuite pour tous, tous les jours à partir de 18h

Journées spéciales

- Mardi 11 - Journée des Femmes : Entrée offerte aux dames et demoiselles
- Lundi 17 - Journée des Affaires : 5€ (tarif unique)

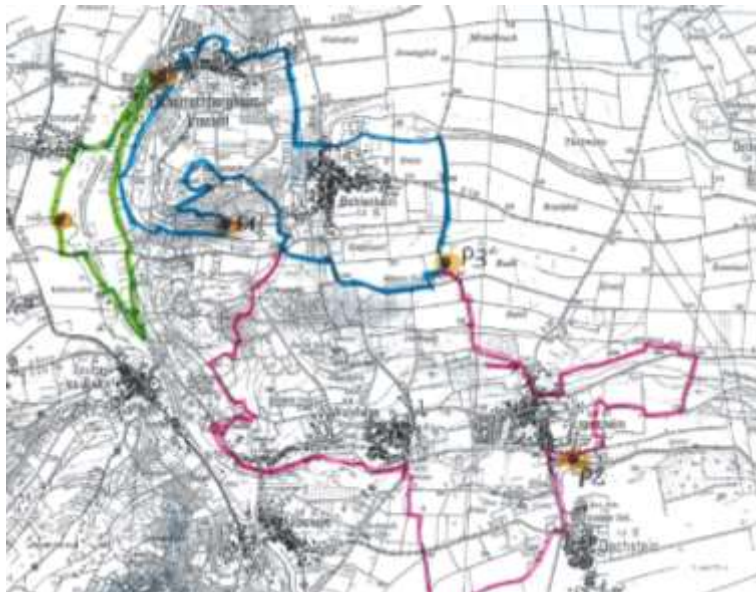
Marche Populaire du Groupe Solidarité Terre Meilleure de Scharrachbergheim

Dimanche 21 octobre 2018, le GSTM organise sa traditionnelle marche populaire.

Trajet : A travers vignes, forêts, collines, la marche aura lieu par tous les temps

Départ & Arrivée : Hall de l'ITEP LES TILLEULS à Scharrachbergheim de 8 H 00 à 14 H 00.
Dernière arrivée à 17 H 00.
10 -20 km - Parcours Adapté sans difficultés particulières

Participation : La Licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 1,80 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux au retour



Participants : Ouvert à tous. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés

Ravitaillement : Boisson et collation gratuites au premier ravitaillement.
Postes de ravitaillement payants sur le parcours.
Repas au dernier poste et à l'arrivée.

Assurance :

La FFSP est assurée en responsabilité civile auprès de GROUPAMA, tout autre risque est à la charge des participants.

Pour être couvert, chaque participant devra être en possession de la licence de participation F.F.S.P. remise au départ.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, accident ou perte.

Secourisme : Assuré par l'Association SAMU 15 POMPIERS 18 URGENCES 112

Recommandations :

- Ne quittez pas les sentiers fléchés.
- Pour vos déchets, utilisez les poubelles sur le parcours.
- Tenir les chiens en laisse. Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours.
- Ne pas toucher au raisin.

Exposition au Struthof - Au nom d'Hippocrate - Médecins déportés au camp de concentration de Natzweiler

Que signifie exercer la médecine dans un camp où la mort règne?

Soulager son prochain? Faire acte de résistance? Sauver sa peau grâce à son savoir?

La nouvelle exposition temporaire du CERD explore ces questions délicates à travers les témoignages de 7 médecins résistants déportés.

Avec les illustrations d'Edouard Steegmann, les oeuvres de l'artiste Angélique Bègue et le film "Prisonnier 9157" d'Emmanuelle Vandycke et André Elias.

Du 15 septembre 2018 au 15 juin 2019. Entrée libre.

